
SYNDICAT MIXTE POUR L'HEBERGEMENT DES GENS DU VOYAGE

Direction des projets d'équipements

Affaire suivie par Laurence PICARD
Tél. +33 (0)2 40 99 49 75

DREAL Pays-de-la-Loire
A l'attention de Madame CRETIN
34 place Viarme
BP 32205
44022 Nantes cedex 1

Nos réf. : H2A83130206C

Objet : Reconstruction de l'aire d'accueil de la
Fardière à Nantes - Dossier d'examen au cas par cas

Nantes, le 6 février 2013

Madame,

En complément du dossier de demande d'examen au cas par cas qui vous a été transmis fin décembre 2012, je vous ai fait parvenir le 1^{er} février dernier des éléments complémentaires relatifs à la pollution des sols, réalisés par Soler Environnement à la demande du Syndicat Mixte :

- Diagnostic de l'état des milieux
- Plan de gestion.

Suite à ces différentes études, la maîtrise d'œuvre du projet a intégré les dispositions suivantes :

- Confinement in situ, avec pose d'une géomembrane étanche dans les zones de plantations d'arbres (les fosses de 2mx2mx2m sont étanches),
- Recouvrement in situ sur les zones d'aménagement paysager du projet, avec les terres excavées, qui seront régalingées en sous face des futurs espaces verts : ceux-ci seront recouverts de 2 épaisseurs de terres végétales de 15 cm chacune, et la liaison terre polluée / terre végétale sera matérialisée par un grillage avertisseur sur toute la surface,
- les réseaux d'eaux potables passeront sous fourreau afin d'éviter toute contamination provenant du sol en place.

Par ailleurs, le Syndicat Mixte mettra en place un suivi de la qualité des eaux et du sol dans le temps, et conservera un historique de la pollution, conformément aux préconisations formulées par Soler Environnement. Les services se mettront en rapport avec les autorités compétentes pour définir précisément la mise en œuvre de ces mesures de suivi.

Enfin, tout captage dans la nappe sera interdit au droit du site.

Je vous prie de croire, Madame, l'expression de ma considération distinguée.



Alain ROBERT
Président du Syndicat mixte pour l'hébergement
des gens du voyage
Adjoint au Maire de Nantes
Vice-président Conseil général de Loire-Atlantique